MOTION DU 4ème CONGRES DU SNASS-CGT

DUNKERQUE LE 15 JUIN 2017

Réuni en Congrès, le SNASS-CGT exprime sa totale solidarité avec la résistance du peuple palestinien contre la colonisation israélienne à l'approche du 70e anniversaire de l'adoption par l'ONU du plan de partage de la Palestine.

Le SNASS-CGT et ses militants condamnent l'occupation des terres palestiniennes par l'Etat d'Israël. Le peuple de Palestine subit depuis des dizaines d'années les exactions de l'Etat d'Israël : colonies, pillage des ressources naturelles et des produits de leur terre, blocus et humiliations. Des palestiniens sont assassinés dans les rues y compris les enfants. Des travailleurs sont emprisonnés tous les jours. Aujourd'hui plus de 300 enfants palestiniens sont détenus dans des prisons israéliennes !

La reconnaissance d'un État palestinien libre et indépendant, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, le respect des résolutions de l'ONU, est une question de justice, de devoir pour l'ensemble des Etats du monde. La paix de cette partie du monde ne peut exister tant que l'ONU laissera l'Etat Israélien exproprier les populations palestiniennes de leurs terres ancestrales et de l'accès à l'eau.

La campagne Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS), initiée par la société civile palestinienne et appelant au boycott des produits israéliens doit être amplifiée partout : pas de produits de la colonisation dans les magasins, dans nos assiettes.

FIN DES COLONIES - RECONNAISSANCE D'UN ÉTAT PALESTINIEN INDÉPENDANT !

Le congrès du SNASS-CGT

Syndicat SNASS CGT – bureau 0435 - Ministère de la Santé - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP
Tél. : 01 40 56 72 22 / mél : syndicat-cgt-unas@sante.gouv.fr / site : www.snass-cgt.fr